

ASSEMBLÉE NATIONALE

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4000)

AMENDEMENT

N ° AS227

présenté par

Mme Delpirou, M. Chalumeau, M. Gouttefarde, Mme Gayte, Mme Vanceunebrock,
Mme Meynier-Millefert, M. Barbier, M. Buchou, Mme Mörch, Mme Calvez et M. Palusziewicz

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.